



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Dispositif canicule 2010 du canton de Vaud**

**Le Département de la santé et de l'action sociale en collaboration avec le Département de la sécurité et de l'environnement, le Service de la sécurité civile et militaire, les partenaires sanitaires, les préfètes et préfets ainsi que les communes a consolidé pour 2010 son dispositif en cas de canicule. Les objectifs de ce dispositif sont de prévenir ou d'atténuer les atteintes dues aux fortes chaleurs chez les personnes les plus vulnérables en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés.**

Pour prévenir les méfaits de la canicule, le Service de la santé publique a diffusé du matériel d'information contenant des conseils et des recommandations par l'intermédiaire des cabinets de médecins et de pédiatres, des hôpitaux, des établissements médico-sociaux, des pharmacies, des garderies d'enfants ainsi que des communes. Près de 4'500 affichettes et 40'000 feuillets d'information ont été distribués depuis mi-mai dans le canton.

Les personnes particulièrement vulnérables ou isolées sont au coeur de ce dispositif et c'est sous la coordination des préfètes et préfets que les communes ont été invitées à déterminer les meilleurs moyens pour les atteindre en collaboration avec les partenaires sanitaires et sociaux ainsi que la protection civile. Cette mobilisation est complétée par une sensibilisation des gérances qui ont reçu des posters à afficher dans les halls d'entrée des immeubles.

Le Service de la santé publique est depuis le 1er juin en contact permanent avec MétéoSuisse, Chaque jour, le médecin cantonal reçoit les prévisions météorologiques à 7 jours. Lorsque les conditions sont remplies, MétéoSuisse émet un avis canicule. Cet avis est transmis par le Service de la santé publique aux partenaires membres du dispositif d'intervention. Il s'agit de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux (AVDEMS), la Fédération patronale des EMS vaudois (FEDEREMS), le CHUV, la Fédération des hôpitaux vaudois (FHV), la Société Vaudoise de Médecine (SVM), la Coordination des réseaux de soins vaudois (CORES), la Fondation Urgences Santé (FUS), le Service de la

sécurité civile et militaire (SSCM) et les préfètes et préfets. Sur indication du médecin cantonal, les partenaires déclenchent leur plan canicule.

Une canicule fait l'objet d'un avis de la part de MétéoSuisse, lorsqu'en plaine un indice de chaleur (Heatindex) atteint ou dépasse la valeur de 90 pendant au moins trois jours consécutifs. Cet indice tient compte de la température maximale sous abri et de l'humidité de l'air. Dans nos régions un indice de chaleur de 90 correspond à une température maximale d'environ 34°C. Au cours des prochains jours, les températures maximales atteindront et dépasseront souvent les 30°C. Les régions de plaine connaîtront des journées dites « tropicales ». Même si localement, les températures maximales pourront atteindre les 32 à 33°C d'ici dimanche, globalement le seuil de déclenchement d'avis canicule ne sera pas atteint pour le bassin lémanique. L'activité orageuse, même limitée, aura un rôle modérateur (brises, nuages..). Un fléchissement temporaire des températures se profile en début de semaine prochaine.

Pour rappel, les règles à observer par temps de canicule sont : éviter les efforts physiques, adopter des vêtements amples et légers, préserver la fraîcheur de la maison, rafraîchir le corps à l'aide de douches régulières ou de compresses humides, boire beaucoup et prendre des repas froids riches en eau. Pour en savoir plus [www.sanimedia.ch](http://www.sanimedia.ch)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 juillet 2010

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Service de la santé publique, Karim Boubaker, Médecin cantonal, 021 316 42 26. MétéoSuisse, Office fédéral de météorologie et de climatologie, Lionel Fontannaz, 022 716 28 47